

Editorial

Christian DUFOUR

La Revue de l'IRES publie un dossier sur les personnes avec handicap en entreprises. Signe du peu de place réservé à ce thème, jamais, en plus de vingt ans de parution, la Revue n'avait consacré d'article à ces salarié(e)s.

Le dossier, qui se compose de quatre articles, bénéficie de la concomitance de deux recherches autonomes.

L'une a été conduite pour l'INCa (Institut national du cancer) par des chercheurs du CREDOC et de l'IRES. Il s'agissait d'analyser les conditions dans lesquelles des salarié(e)s pouvaient reprendre place dans leurs entreprises après des périodes d'absence parfois longues. Des enquêtes de terrain ont été menées en France et en Allemagne, pour assurer une comparaison entre les deux pays. Anne Dujin et Bruno Maresca, du CREDOC, analysent dans l'article sur la situation française le caractère peu formalisé des conditions de prise en charge des salarié(e)s en longue maladie pendant la période de maladie comme pendant la phase de retour sur leur lieu de travail. En contraste, Adelheid Hege et Christian Dufour, au sein de l'IRES, ont enquêté dans des entreprises allemandes qui connaissent depuis plusieurs décennies l'existence de délégués dédiés à ce type de salariés. Ces deux articles, une fois de plus, documentent les spécificités des relations professionnelles de ces deux pays.

L'autre recherche a été produite pour l'agence d'objectif IRES de la CGT. Il s'agissait de rendre compte des conditions d'application de la loi du 11 février 2005 sur l'insertion de travailleurs handicapés par le biais de négociations d'entreprises, de groupes ou de branches. Nicole Maggi-Germain (ISST, Paris I) détaille les évolutions de la législation en la matière ; elle s'intéresse aux accords « libératoires » sur l'emploi des travailleurs handicapés et questionne la pertinence des différents niveaux où des accords peuvent être signés sur ce thème. Marion Blatgé (Lille 3)

s'interroge sur le statut des accords qui ont été signés : véritable objet de négociation collective ou occasion de communication de la part des branches et des entreprises.

Une thématique commune traverse ces différents articles : quel rôle jouent les différents types d'acteurs qui s'emparent – ou se tiennent à distance – de cette question ? Quelle place le handicap joue-t-il dans la représentation collective des salarié(e)s ? Quel statut est construit à ce qui, perçu *a priori* comme une aventure individuelle, révèle bien des aspects enfouis des normes collectives ?